



Règlement intérieur

Lorsque nous nous préparons pour un voyage, nous prenons des dispositions particulières. Pour cela, nous prenons soin de vérifier que le véhicule que nous prenons est en bon état de fonctionnement et nous n'hésitons pas à ajouter de l'huile ou faire une révision préalablement au voyage. Entre temps, nous aurons pris soin de faire le tour de la maison pour voir si tout est en ordre ...Puis nous chargeons la voiture afin que rien ne soit oublié, les papiers nécessaires dans le sac et les en-cas et l'eau à portée de main.

Pourquoi donc prendre toutes ces précautions ? La plupart d'entre vous me diront sans aucun doute : « afin d'avoir l'esprit tranquille et profiter ainsi au mieux de nos vacances ».

Il en est de même pour les séances proposées par l'association.

C'est la raison pour laquelle, il est important d'inscrire ici quelques fondamentaux.

Inscription :

L'inscription n'est validée qu'après avoir rempli la fiche d'inscription ci-dessous, présenté un certificat médical (un tous les 3 ans) ou un questionnaire de santé(https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15699.do) et procédé au règlement.

Conditions de règlement :

Le règlement des cours pour l'année (septembre à fin juin) et de la cotisation doit impérativement être effectué à l'association avant fin septembre.

Il n'y aura aucun remboursement, transfert ou modification de forfait, l'association n'étant pas responsable de la non utilisation de votre forfait.

Cependant un remboursement sera possible en cas de souci de santé justifié ne permettant plus la pratique en séance de groupe ou de déménagement.

Modes de règlement possibles : en ligne, virements, chèques ou espèces.

Organisation générale :

L'association se réserve le droit de supprimer un cours en cas de force majeure et de modifier ponctuellement des horaires.

L'association fera son possible pour proposer une continuité des cours par un(e) remplaçant(e) pendant l'absence du professeur ou bien en rattrapant les cours manqués sur d'autres dates durant la saison.

En cas de force majeure (crise sanitaire...) rendant impossible la dispense des cours en face à face, une continuité sera assurée par l'utilisation d'une plateforme de video conférence.

Vacances scolaires et jours fériés : Il n'y a pas de cours les jours fériés sauf exception. Vous pouvez rattraper ces derniers sur un autre créneau de la semaine. Les cours seront réduits pendant les vacances scolaires de Toussaint, d'hiver et de Pâques et il n'y a pas cours pendant les vacances de Noël.

Règles de vie :

Merci d'éteindre les portables pour profiter pleinement de votre moment et ne pas déranger les autres.

Pour votre confort et conditions d'hygiène, pensez à vous munir de votre tapis et de votre serviette.

Respecter les horaires de cours, c'est aussi respecter les autres élèves et l'animatrice.

Pensez à signaler votre absence, par mail la veille (contact@pilates-esperance.fr) ou par téléphone le jour même 06 59 19 85 56 . les cours peuvent être rattrapés sur un autre horaire avec l'accord de l'animatrice.



A joindre à votre règlement

IDENTITÉ / COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES

* Votre Nom :

* Votre Prénom :

* Votre ou vos numéros de téléphones fixe ou mobile :

* Votre E-mail, (prénom.nom@domaine.fr) :